

Alain

ECOLE de CONDUITE

Agrément Préfectoral | E140280010 renouvelé le 09/01/19 par DDT CHARTRES – SIRET | 301 818 118 000 46
Assuré au titre de l'article L.211-1 du code des assurances par MASTER Assurances - Police n°: 1013010911

FORFAIT
CODE 2.0



Formation code
Candidat libre

Validité : 6 mois
Tarifs TTC valables jusqu'au 30/06/2021

90 €	→ CONTENU et TARIF : Démarches inscription, enregistrement et suivi ANTS Séries de tests de code en ligne : ETG ou ETM
-------------	---

Constitution du dossier :

→ Documents à nous faire parvenir par mail en fichiers individuels PDF ou JPEG à : alainecoledeconduite@gmail.com

Fiche de renseignements [\(ici\)](#)

Recto / verso de votre carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité

Code E-photo (Photomaton agréé ANTS avec signature électronique)

Recto / Verso du permis déjà obtenu (si déjà détenteur AM, B, A1, A2)

Convocation de la JDC ou attestation [\(ici\)](#) (journée défense et citoyenneté pour les + de 17 ans)

ASSR 2 ou déclaration sur l'honneur [\(ici\)](#) (si vous êtes né(e) à compter de 1988)

Règlement intérieur, Mandat ANTS et Charte de la protection des données [\(ici\)](#) à compléter et signer

Une facture de – de 3 mois à votre nom et prénom (Impôts, EDF, Téléphone)

Ou : Attestation d'hébergement [\(ici\)](#) , pièce d'identité + facture de – de 3 mois + copie du livret de famille pour les mineurs (Tout au même nom et prénom)

Solde à l'inscription 90 € (Hors prestations complémentaires) par virement bancaire (Rib à télécharger [ici](#))

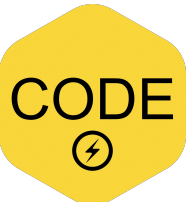
Tarif des prestations complémentaires ou supplémentaires :

- Le livre de code	25 €
- Les tests Prép@code en ligne (validité 6 mois)	40 €
- Accès cours et tests de code en salle (validité 6 mois)	190 €
- Demande de duplicata du cerfa d'inscription	20 €
- Frais de constitution de dossier (si dépôt des documents au secrétariat)	30 €
- Redevance ETG	30 €
- Réservation place d'examen de code (si gestion par l'auto-école)	20 €
- Démarches de mise en fabrication du permis de conduire	30 €

Alain

ÉCOLE de CONDUITE

Agrément Préfectoral : E140280010 renouvelé le 09/01/19 par DDT CHARTRES – SIRET : 301 818 118 000 46
Assuré au titre de l'article L.211-1 du code des assurances par MASTER Assurances - Police n°: 1013010911



ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (ETG) ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO (ETM)

A partir de quel âge ?

- Dès 15 ans, pour l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) ou Permis A1
- Dès 17 ans pour une formation B ou conduite supervisée (CS) ou Permis A2
- Dès 18 ans suite à invalidation ou annulation du permis de conduire

L'obtention du code de la route est obligatoire pour passer son permis de conduire.

FORFAIT CODE, 100 % EN LIGNE
à votre rythme et sans vous déplacer

Déroulement de l'examen théorique :

- L'examen théorique est organisé par des organismes privés agréés par l'État et coûte 30 € TTC (tarif national de la Redevance)
- Durant 30 minutes, vous êtes soumis à 40 questions auxquelles vous devez répondre grâce à une tablette
- Vous êtes reçu à l'examen à partir de 35 bonnes réponses
- Le résultat vous sera transmis par mail sous 2h.



Validité de l'examen :

- Une fois obtenu, votre code (ETG ou ETM) est valable durant 5 ans et permet de se présenter maximum 5 fois aux épreuves pratiques de l'examen de conduite B ou de l'examen de plateau des catégories de permis A1 ou A2.
- Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire pour laquelle il a le code (ETG) est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant 5 ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation, toujours dans la limite de 5 présentations aux épreuves pratiques.
- PERMIS A1, A2 : Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire pour laquelle il a le code (ETG), est tenu de se présenter à l'épreuve théorique moto (ETM).